



**VILLEJUIF**

Tout cède à notre union

## Communiqué de la majorité municipale

# Décès dans la résidence Armand-Gouret Une situation inacceptable : la Ville exige des réponses !

VILLEJUIF, LE 2 JUIN 2026

**Les élus de la majorité municipale et le bailleur Valdevy apportent leur soutien aux habitants de la résidence Armand-Gouret. Ils constatent les multiples défaillances et interpellent les pouvoirs publics sur les rôles de chacune et chacun.**

Sylvie, une résidente de 62 ans, est décédée à son domicile le week-end dernier. Faute de médecin disponible pour établir le certificat de décès, son corps est resté plusieurs jours dans son appartement, provoquant des nuisances et un profond traumatisme pour les voisins.

Informés seulement lundi après-midi, les élus de la majorité municipale et le bailleur Valdevy se sont immédiatement rendus sur place et ont engagé dès leur arrivée des mesures sanitaires : traitement contre les nuisibles, désinfection et suivi des parties communes.

### Des défaillances multiples

Selon les informations recueillies, les pompiers ont découvert le corps samedi soir et sollicité un médecin habilité, sans succès. La Police, également sur place, a reçu l'ordre de quitter les lieux sans qu'une solution soit trouvée. Tout cela dans un contexte de forte mobilisation des forces de l'ordre ce soir-là (finale de Ligue des Champions). Dimanche, les locataires indiquent avoir multiplié les appels auprès des secours, de la Police et de la permanence téléphonique du bailleur assurée par le prestataire Repartim. Pourtant, ni la Ville, ni Valdevy n'ont été informés à ce moment-là. Aucune trace de ces appels n'a été retrouvée dans les systèmes du prestataire.

### Trois interrogations majeures sont soulevées :

- **Premièrement, pourquoi aucun médecin n'a pu être mobilisé rapidement malgré l'urgence ?** La désertification médicale ne peut pas servir d'alibi. L'Agence Régionale de Santé doit appuyer le renfort de médecin et infirmiers habilités. La Ville ne peut légalement intervenir dans un logement privé ni faire enlever un corps sans certificat de décès.
- **Pourquoi les services de Police n'ont pas alerté la municipalité après leur intervention ?** Cela n'est pas acceptable. Le maire de Villejuif, Pierre

Garzon, a contacté sans délai le commissaire pour obtenir des explications.

- **Pourquoi les éventuels signalements adressés au prestataire d'astreinte n'ont pas été transmis au bailleur ?** Antonin Cois, vice-président de Valdevy, a demandé à la direction générale de convoquer en urgence Repartim pour obtenir des réponses.

### **Respect de la dignité humaine**

La majorité municipale dénonce les conséquences de la désertification médicale et demande un renforcement du nombre d'infirmiers habilités à constater les décès, actuellement très insuffisant sur le territoire. Les élus exigent également une révision des protocoles de coordination entre secours, Police, bailleurs et municipalité afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Cette situation interroge aussi sur l'isolement de certaines personnes fragiles pour lesquelles la municipalité est très engagée (services de l'action sociale, partenariats avec des associations comme les petits frères des pauvres...). La Ville poursuivra et renforcera ses actions pour mieux repérer et accompagner ces situations en mobilisant tous les moyens nécessaires.

Les élus de la Ville adressent leurs condoléances à la famille et aux proches de Sylvie, et remercient l'intervention d'un médecin du Centre municipal de santé pour avoir fait les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.

